

Frais de scolarité universitaires, 2015-2016

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mercredi 9 septembre 2015

Les étudiants canadiens inscrits à temps plein à un programme de premier cycle ont payé en moyenne 3,2 % de plus cet automne en droits de scolarité pour l'année universitaire 2015-2016 qu'ils ne l'ont fait un an plus tôt. Cette augmentation est légèrement inférieure à celle de 3,3 % qui a été observée en 2014-2015.

À titre de comparaison, l'inflation, telle qu'elle est mesurée par l'Indice des prix à la consommation, était de 1,3 % entre juillet 2014 et juillet 2015 et de 2,1 % entre juillet 2013 et juillet 2014.

Les étudiants inscrits au premier cycle ont payé en moyenne 6 191 \$ en droits de scolarité en 2015-2016, comparativement à 5 998 \$ l'année précédente.

Les droits de scolarité ont été gelés à Terre-Neuve-et-Labrador et en Alberta pour l'année universitaire 2015-2016. Le Nouveau-Brunswick a aussi gelé les droits de scolarité sauf pour quelques programmes, d'où la hausse de 0,9 %.

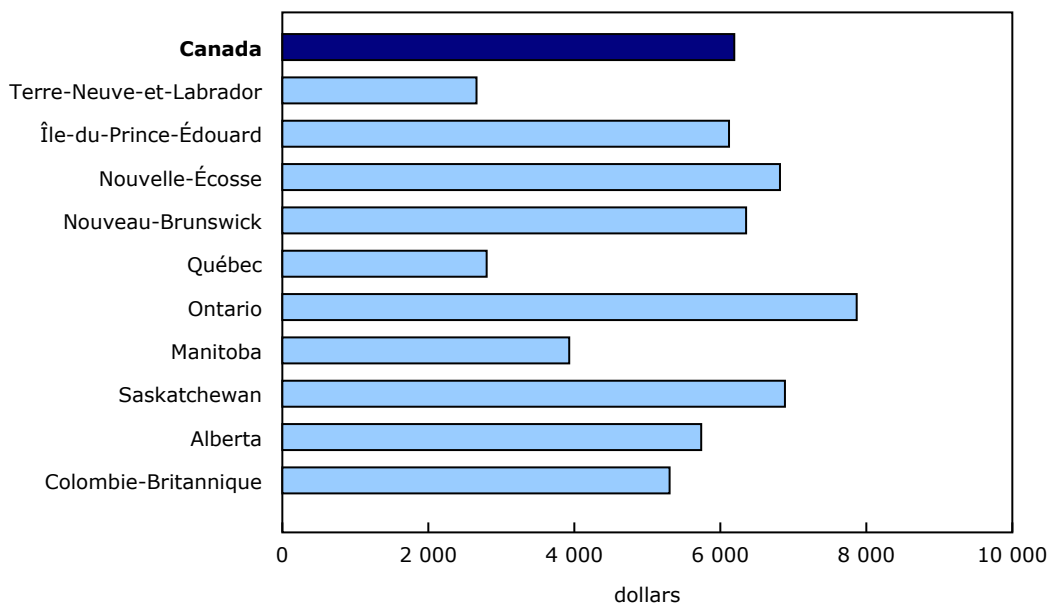
Dans les autres provinces, les droits de scolarité ont augmenté. Les hausses des droits de scolarité des étudiants inscrits au premier cycle ont varié entre 1,9 % au Manitoba et 5,2 % en Nouvelle-Écosse.

Les étudiants inscrits au premier cycle à Terre-Neuve-et-Labrador (2 660 \$) et au Québec (2 799 \$) ont continué à payer les droits de scolarité moyens les moins élevés.

En comparaison, les étudiants inscrits au premier cycle en Ontario ont payé les droits de scolarité moyens les plus élevés au Canada, soit 7 868 \$, suivis des étudiants de la Saskatchewan (6 885 \$) et de la Nouvelle-Écosse (6 817 \$).

Graphique 1

Moyenne pondérée des droits de scolarité pour les étudiants canadiens à temps plein du premier cycle, selon la province, 2015-2016



Source(s) : Tableau CANSIM 477-0077.



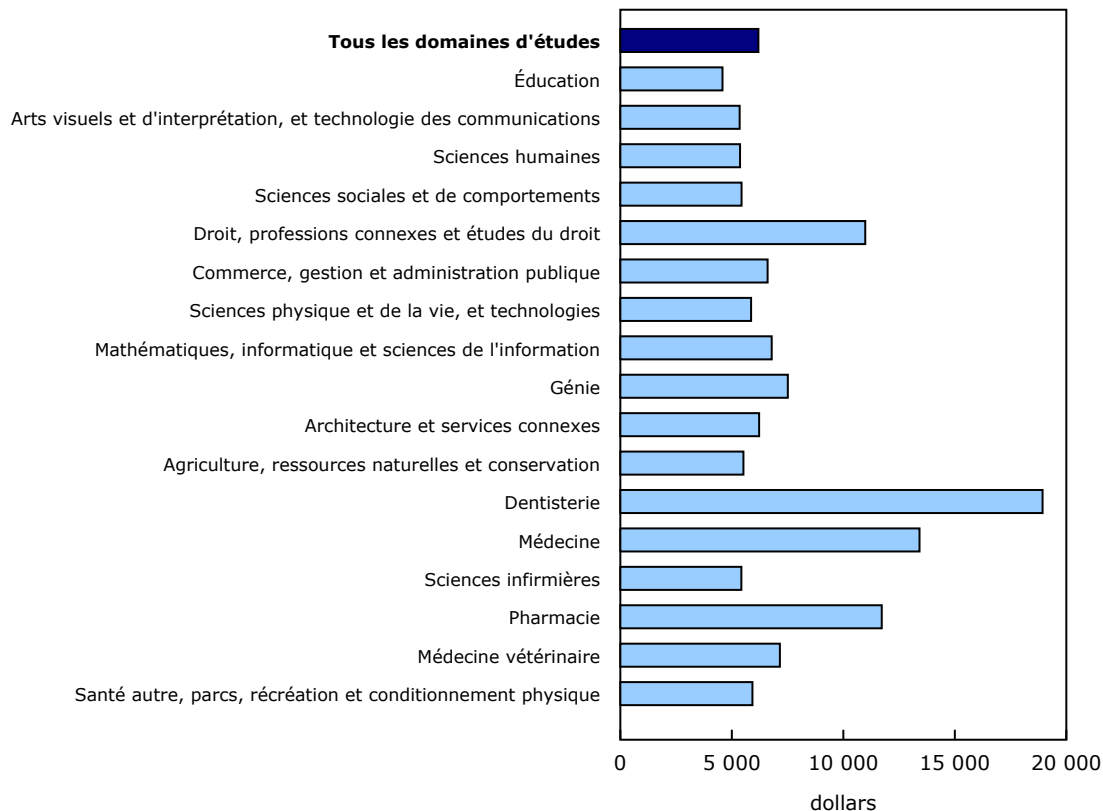
Les droits de scolarité moyens des étudiants canadiens inscrits au premier cycle en dentisterie, en médecine, en pharmacie et en droit continuent d'être les plus élevés

Comme cela a été le cas lors des années précédentes, les étudiants inscrits au premier cycle en dentisterie (18 934 \$) ont payé en moyenne les droits de scolarité les plus élevés en 2015-2016. Ils étaient suivis des étudiants inscrits en médecine (13 416 \$), en pharmacie (11 723 \$) et en droit (10 983 \$). Ces quatre programmes ont connu des augmentations en pourcentage parmi les plus élevées, soit une hausse de 4,5 % en dentisterie, de 4,0 % en pharmacie, de 4,0 % en droit et de 3,3 % en médecine.

Tous les programmes de premier cycle ont connu des augmentations des droits de scolarité, allant de 2,2 % en éducation et en sciences infirmières à 5,0 % en génie.

Graphique 2

Moyenne pondérée des droits de scolarité pour les étudiants canadiens à temps plein du premier cycle, selon les domaines d'études, 2015-2016



Source(s) : CANSIM table 477-0021.

Les hausses des droits de scolarité des étudiants canadiens des deuxième et troisième cycles sont moins élevées que celles des étudiants du premier cycle

Les étudiants inscrits à un programme de deuxième ou de troisième cycle ont payé en moyenne 6 432 \$ en droits de scolarité en 2015-2016, en hausse de 2,2 %. Cela fait suite à une augmentation de 2,8 % enregistrée l'année précédente.

Les droits de scolarité des étudiants de deuxième et de troisième cycles ont augmenté dans l'ensemble des provinces, sauf à Terre-Neuve-et-Labrador, au Nouveau-Brunswick et en Alberta, où les droits de scolarité des étudiants canadiens ont été gelés cette année. Les hausses ont varié entre 1,9 % au Manitoba et 3,9 % en Nouvelle-Écosse. Comme pour les étudiants inscrits au premier cycle, les droits de scolarité moyens les moins élevés pour les étudiants de deuxième et de troisième cycles se trouvaient à Terre-Neuve-et-Labrador (2 474 \$) et au Québec (2 886 \$).

Les étudiants inscrits à un programme de deuxième ou de troisième cycle en Ontario (8 971 \$) ont payé les droits de scolarité les plus élevés. Ils étaient suivis des étudiants de la Nouvelle-Écosse (8 502 \$) et de la Colombie-Britannique (7 801 \$).

Au deuxième et au troisième cycles, les programmes de maîtrise en administration des affaires demeurent les plus coûteux, suivis de celui de dentisterie

Au deuxième et au troisième cycles, les programmes de maîtrise en administration des affaires pour cadres (42 235 \$) et réguliers (28 567 \$) sont demeurés les plus coûteux au chapitre des droits de scolarité moyens en 2015-2016. Ils ont été suivis du programme de dentisterie (12 551 \$).

Comme pour les programmes de premier cycle, les droits de scolarité ont augmenté pour l'ensemble des programmes de deuxième et de troisième cycles, les hausses variant entre 1,0 % en pharmacie et 7,2 % pour le programme de maîtrise en administration des affaires pour cadres.

Les droits de scolarité des étudiants internationaux

À l'échelle nationale, les droits de scolarité moyens des étudiants internationaux inscrits au premier cycle ont augmenté de 6,5 % pour atteindre 21 932 \$ en 2015-2016, après avoir crû de 5,3 % en 2014-2015.

Terre-Neuve-et-Labrador est la seule province où les droits de scolarité n'ont pas augmenté, ces derniers étant également gelés pour les étudiants internationaux. Dans les autres provinces, les augmentations des droits de scolarité des étudiants internationaux inscrits au premier cycle ont varié entre 0,7 % en Alberta et 10,6 % au Manitoba.

Les droits de scolarité moyens des étudiants internationaux inscrits à temps plein dans un programme de deuxième ou de troisième cycle se sont accrus de 3,2 % pour atteindre 14 350 \$, les augmentations ayant varié entre 0,1 % en Alberta et 12,0 % au Manitoba.

Les frais supplémentaires obligatoires

Les services compris dans les frais supplémentaires obligatoires varient d'un établissement à l'autre et peuvent changer au fil du temps. Ils comprennent généralement les frais pour les activités sportives, les services de santé offerts aux étudiants, les associations étudiantes ainsi que les autres frais s'appliquant aux étudiants canadiens inscrits à temps plein.

À l'échelle nationale, les frais supplémentaires obligatoires des étudiants canadiens inscrits au premier cycle ont augmenté de 2,8 % en 2015-2016 par rapport à l'année précédente. En moyenne, ces étudiants ont payé 838 \$ en frais supplémentaires obligatoires, en hausse comparativement à 815 \$ l'année précédente.

En 2015-2016, la moyenne des frais supplémentaires obligatoires des étudiants inscrits au premier cycle a varié entre 229 \$ à Terre-Neuve-et-Labrador et 1 072 \$ en Alberta. Le Nouveau-Brunswick a affiché l'augmentation la plus marquée, ces frais ayant augmenté de 9,5 % pour s'établir à 543 \$.

La moyenne des frais supplémentaires obligatoires des étudiants inscrits au deuxième et au troisième cycles a crû de 2,7 % à l'échelle nationale, ces frais ayant varié entre 273 \$ en Saskatchewan et 1 339 \$ en Alberta. La hausse la plus marquée a été enregistrée en Nouvelle-Écosse, les frais s'étant accrus de 5,2 % pour s'établir à 726 \$, suivie l'Ontario, où ils ont augmenté de 4,2 % pour s'établir à 860 \$.

Depuis 2010-2011, les frais « partiellement » obligatoires tels que l'assurance maladie et l'assurance dentaire, auxquels l'étudiant peut renoncer s'il prouve qu'il a une autre couverture comparable, ne sont pas compris dans le calcul des moyennes pondérées des frais obligatoires.

Note aux lecteurs

Les données figurant dans le présent communiqué ont été recueillies dans le cadre de l'enquête, Frais de scolarité et de subsistance des étudiants à temps plein dans les universités et les collèges du Canada qui confèrent des grades. Cette enquête a été menée d'avril à juillet 2015 et elle a porté sur l'année universitaire 2015-2016.

Les données pour 2015-2016 sont provisoires. Tout changement requis sera fait pour la diffusion des données de 2016-2017, lorsque celles de 2015-2016 deviendront définitives.

Il faut noter que les droits de scolarité sont en général assujettis aux politiques provinciales réglementant leurs augmentations. Cependant, certains programmes peuvent être exclus de ces politiques, ce qui peut se traduire par des augmentations supérieures aux limites provinciales. Les droits de scolarité à Terre-Neuve-et-Labrador sont gelés depuis 2003-2004.

Les moyennes nationales et provinciales des droits de scolarité sont pondérées à l'aide des données d'inscriptions de 2012. Lorsque le nombre d'étudiants inscrits dans un programme donné n'est pas connu, ce programme est exclu du calcul de la moyenne. Les mêmes nombres d'étudiants sont utilisés pour la pondération des deux années (2014-2015 et 2015-2016), permettant ainsi de ne considérer que les changements observés dans les droits de scolarité.

Les programmes de maîtrise en administration des affaires ont été exclus du calcul des moyennes pondérées nationales et provinciales de façon à éliminer les répercussions des coûts plus élevés de ces programmes sur la moyenne globale des droits de scolarité. Les programmes de résidence en médecine, en médecine dentaire et en médecine vétérinaire offerts par les hôpitaux universitaires et les établissements similaires pouvant mener à une attestation dans un domaine spécialisé sont également exclus.

Pour le Québec, depuis 1998-1999, et la Nouvelle-Écosse, depuis 2007-2008, les calculs des moyennes pondérées tiennent compte de la différence entre les droits de scolarité exigés pour les étudiants de la province et ceux exigés pour les étudiants canadiens de l'extérieur de la province. Dans les autres provinces, les étudiants canadiens hors province et les étudiants canadiens de la province paient les mêmes droits de scolarité.

Toute comparaison dans le temps à long terme doit être effectuée avec prudence étant donné que la répartition du nombre d'inscriptions dans les différents programmes d'étude peut varier d'une période à l'autre.

Les données du présent communiqué ne tiennent compte ni de l'aide financière ni des crédits d'impôt accordés aux étudiants. Les droits de scolarité et les frais supplémentaires obligatoires ne représentent qu'une partie des dépenses totales qu'exige une formation universitaire.

Tableau 1**Moyenne pondérée des droits de scolarité pour les étudiants canadiens à temps plein du premier cycle, selon la province**

	2014-2015 (données définitives)	2015-2016 ^P	2014-2015 à 2015-2016
	dollars courants		variation en %
Canada	5 998	6 191	3,2
Terre-Neuve-et-Labrador	2 660	2 660	0,0
Île-du-Prince-Édouard	5 849	6 119	4,6
Nouvelle-Écosse	6 483	6 817	5,2
Nouveau-Brunswick	6 298	6 353	0,9
Québec	2 740	2 799	2,2
Ontario	7 562	7 868	4,0
Manitoba	3 857	3 930	1,9
Saskatchewan	6 693	6 885	2,9
Alberta	5 738	5 738	0,0
Colombie-Britannique	5 201	5 305	2,0

^P provisoireSource(s) : Tableau CANSIM [477-0077](#).**Tableau 2****Moyenne pondérée des droits de scolarité pour les étudiants canadiens des deuxième et troisième cycles à temps plein, selon la province**

	2014-2015 (données définitives)	2015-2016 ^P	2014-2015 à 2015-2016
	dollars courants		variation en %
Canada	6 295	6 432	2,2
Terre-Neuve-et-Labrador	2 474	2 474	0,0
Île-du-Prince-Édouard	4 845	4 965	2,5
Nouvelle-Écosse	8 182	8 502	3,9
Nouveau-Brunswick	5 759	5 759	0,0
Québec	2 820	2 886	2,3
Ontario	8 759	8 971	2,4
Manitoba	4 468	4 552	1,9
Saskatchewan	3 758	3 854	2,6
Alberta	5 715	5 715	0,0
Colombie-Britannique	7 648	7 801	2,0

^P provisoireSource(s) : Tableau CANSIM [477-0077](#).

Tableau 3**Moyenne pondérée des droits de scolarité pour les étudiants canadiens à temps plein du premier cycle, selon les domaines d'études**

	2014-2015 (données définitives)	2015-2016 ^P	2014-2015 à 2015-2016
	dollars courants		variation en %
Tous les domaines d'études	5 998	6 191	3,2
Éducation	4 482	4 581	2,2
Arts visuels et d'interprétation, et technologie des communications	5 211	5 351	2,7
Sciences humaines	5 230	5 368	2,6
Sciences sociales et de comportements	5 294	5 436	2,7
Droit, professions connexes et études du droit	10 563	10 983	4,0
Commerce, gestion et administration publique	6 366	6 604	3,7
Sciences physique et de la vie, et technologies	5 701	5 864	2,9
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	6 565	6 788	3,4
Génie	7 153	7 511	5,0
Architecture et services connexes	5 985	6 224	4,0
Agriculture, ressources naturelles et conservation	5 371	5 520	2,8
Dentisterie	18 118	18 934	4,5
Médecine	12 987	13 416	3,3
Sciences infirmières	5 308	5 427	2,2
Pharmacie	11 273	11 723	4,0
Médecine vétérinaire	6 917	7 155	3,4
Santé autre, parcs, récréation et conditionnement physique	5 757	5 924	2,9

P provisoire

Source(s) : Tableaux CANSIM [477-0021](#) et [477-0077](#).**Tableau 4****Moyenne pondérée des droits de scolarité pour les étudiants canadiens des deuxième et troisième cycles à temps plein, selon les domaines d'études**

	2014-2015 (données définitives)	2015-2016 ^P	2014-2015 à 2015-2016
	dollars courants		variation en %
Tous les domaines d'études	6 295	6 432	2,2
Éducation	5 674	5 779	1,9
Arts visuels et d'interprétation, et technologie des communications	4 818	4 924	2,2
Sciences humaines	4 624	4 698	1,6
Sciences sociales et de comportements	5 325	5 434	2,0
Droit, professions connexes et études du droit	5 758	5 900	2,5
Commerce, gestion et administration publique	10 378	10 673	2,8
Maîtrise en administration des affaires pour cadres	39 413	42 235	7,2
Programme régulier de maîtrise en administration des affaires	26 989	28 567	5,8
Sciences physique et de la vie, et technologies	6 100	6 237	2,2
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	6 039	6 108	1,1
Génie	6 388	6 547	2,5
Architecture et services connexes	5 704	5 840	2,4
Agriculture, ressources naturelles et conservation	5 431	5 542	2,0
Dentisterie	12 135	12 551	3,4
Médecine	F	F	F
Sciences infirmières	6 076	6 197	2,0
Pharmacie	6 248	6 311	1,0
Médecine vétérinaire	3 686	3 728	1,1
Santé autre, parcs, récréation et conditionnement physique	7 868	8 039	2,2

P provisoire

F trop peu fiable pour être publié

Source(s) : Tableaux CANSIM [477-0022](#) et [477-0077](#).

Données offertes dans CANSIM : tableaux [477-0021 à 477-0024](#), [477-0077](#) et [477-0078](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [3123](#).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (ligneinfomedias@statcan.gc.ca).